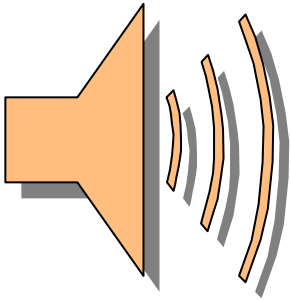


BELLEGARDE EN FOREZ



DICRIM

Document d'information Communale sur les Risques Majeurs

Ce document est à détacher et à conserver pour pouvoir suivre les conseils en cas d'accident majeur.

Sommaire :

- Le Plan Communal de Sauvegarde.
- Les Risques.
- La cellule de crise.
- L'Alerte.
- La Vigilance Météo.
- Les numéros utiles
- En cas d'évacuation
- Les conduites à tenir.

Notre commune peut être confrontée à des risques majeurs.

Les risques majeurs sont des événements inhabituels pouvant affecter la population et susceptibles de déstabiliser nos organisations quotidiennes.

La Mairie a souhaité développer une politique de prévention et d'information concernant ces risques sous la forme d'un **Plan Communal de Sauvegarde**, le PCS.

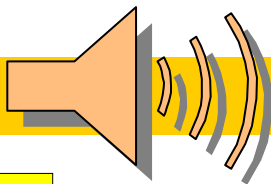
Les objectifs de ce plan sont de se préparer à gérer les événements inhabituels et d'organiser les secours.

Ce plan établit un recensement et une analyse des risques sur le territoire communal. Il est consultable en Mairie.

Il définit, sous l'autorité du Maire:

- L'organisation pour diffuser l'alerte.
- Le diagnostic des risques.
- Le recensement des moyens humains et matériels.
- L'information, la protection et le soutien de la population.
- L'organisation de la solidarité.
- L'appui aux services de secours.

Il s'intègre dans l'organisation générale des secours, Plans ORSEC, sous l'autorité du Préfet si l'accident dépasse la dimension communale.



Les Risques

Les Risques Majeurs sont identifiés dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs DDRM. Ce dossier liste les communes soumises aux risques industriels et aux risques naturels.

Il est consultable sur Internet: www.loire.pref.gouv.fr

Les risques industriels et naturels listés dans le DDRM

- Inondation par l'Anzieux et les ruisseaux affluents.
- Transport de matières dangereuses par la route.
- Rupture de canalisations de gaz.

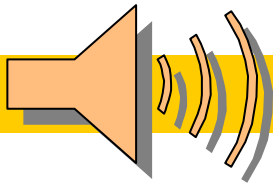
Les autres risques repérés sur la commune

- Canicule et Sècheresse.
- Chute de neige et grand froid.
- Tempête.
- Feux de forêt.
- Coupure durable d'électricité.
- Glissement de terrain.
- Incendie de voisinage.
- Risque sanitaire.

La Cellule de Crise

En cas de besoin, le **Maire** réunit et dirige la **Cellule de Crise**, il assure la Direction des Opérations de Secours. Les missions de sauvegarde communale s'inscrivent dans une action rapide en coordination avec les services de secours.

Le **Préfet** prend le commandement des opérations, si l'évènement dépasse les capacités de la commune ou concerne plusieurs communes.



L'Alerte

La commune ne possédant pas de sirène, l'alerte générale sera donnée par les cloches de l'église actionnées à la volée, en TOCSIN.

Le début d'alerte durera 10 minutes.

La fin de l'alerte durera 5 minutes.

L'alerte générale sera accompagnée ou remplacée par une alerte mobile par haut parleur, en fonction des situations de crise.

Les enseignants disposent d'un Plan Particulier de Mise en Sureté . Ils savent ce qu'ils ont à faire .Les autorités les aident à prendre en charge vos enfants , faites leur confiance, ne téléphonez pas laissez les lignes téléphoniques libres pour les secours d'urgence.

La Vigilance Météo

La carte de vigilance Météo est consultable sur le site de Météo France:

www.meteo.fr

- **Niveau 1 :** Pas de vigilance particulière
- **Niveau 2 :** Soyez attentif, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont prévus.
- **Niveau 3 :** Soyez très vigilant ; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus. Tenez vous au courant de l'évolution.
- **Niveau 4 :** Une vigilance absolue s'impose; des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez vous au courant de l'évolution.

Numéros utiles

SAMU: 15

Gendarmerie: 17

Pompiers: 18

Tous secours en Europe: 112

Centre Anti Poison: 04 72 11 69 11

Météo France: 0 892 680 242

Dépannage EDF: 0 810 33 142

Dépannage Urgence GDF: 0 810 893 342

Dépannage eau potable: 04 77 96 89 00

Mairie: 04 77 54 48 11

Pour s'informer par Radio:

90 FM Activ' Radio Montbrison

Conditions de circulation

Si vous devez prendre la route, Informez-vous:

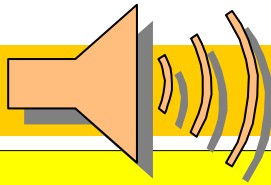
- 0 826 02 20 22
- infotrafic.com

Evacuation

Si vous recevez l'ordre d'évacuer votre domicile, sauf avis contraire, rendez-vous à la Salle des Fêtes.

Munissez vous:

- d'une lampe de poche,
- d'eau potable,
- de vos papiers personnels,
- de vos médicaments urgents,



Conduites à tenir

En général:

- Evitez de téléphoner. Libérez les lignes téléphoniques pour les secours d'urgence.
- Respectez les consignes des autorités.

	Ne fumez pas	Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre	Ne prenez pas la route	Ne montez pas sur les toits	Fermez et calfeutrez portes et fenêtres	Gagnez les hauteurs	Rentrez dans un bâtiment en dur au toit solide	Coupez le gaz	Coupez l'électricité	Ecoutez la radio
COUPURE DURABLE D'ELECTRICITE		★								★
FEUX DE FORÊT		★								★
TEMPETE		★	★	★	★		★			★
CHUTE DE NEIGE GRAND FROID		★	★	★			★			★
CANICULE SECHERESSE										★
RUPTURE DE CANALISATION DE GAZ	★				★			★	★	★
TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES	★				★			★	★	★
INONDATION		★				★			★	★
INCENDIE A PROXIMITE		★			★			★		★